ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SITES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

apesc.chevreuse@gmail.com https://www.apesc-chevreuse.org

La lettre de l'APESC n°9

Décembre 2025

Sommaire :

- Après la sortie du Livre Blanc Inondations.
- La biodiversité : APESC partie prenante du CPN.
- Dernière minute : le Conseil Syndical du PNR a adopté sa nouvelle charte.

Livre Blanc Inondations : et maintenant ?

Livre Blanc Inondations : une mobilisation citoyenne, un travail collectif reconnu

Un an après les inondations exceptionnelles d'octobre 2024, l'APESC franchit une nouvelle étape dans son action en faveur de la prévention des risques d'inondation dans la vallée de l'Yvette. Le 25 septembre dernier, notre association a organisé une **conférence de presse pour présenter officiellement le Livre Blanc Inondations**, fruit d'une mobilisation sans précédent de 12 Groupes de Réflexion Inondations (GRI).

Une démarche citoyenne qui porte ses fruits

Ce document de référence est le résultat d'un travail important mené par des bénévoles et riverains qui ont collecté sur le terrain constats et propositions sur l'ensemble du bassin amont de l'Yvette. La finalité de cette démarche est claire : il ne s'agit pas d'imposer des solutions, mais **d'offrir aux décideurs une base de réflexion ancrée dans la réalité vécue par les habitants**.

Le Livre Blanc Inondations intègre également les **interviews des maires des cinq communes concernées**, témoignant ainsi d'une approche collaborative entre citoyens et élus.

Une conférence de presse réussie

La présentation du Livre Blanc a suscité un vif intérêt auprès des participants : responsables des GRI, maires et représentants de la presse. Les **échanges ont été nombreux**, portant notamment sur les attentes légitimes des sinistrés et la prise en compte des préconisations formulées.

Deux réactions institutionnelles particulièrement encourageantes

- Anne CABRIT, Présidente du PNR, a salué la qualité du Livre Blanc et proposé de poursuivre la coopération avec l'APESC dans le cadre de la convention partenariale.
- Michel BARRET, Président du SIAHVY, a souligné l'importance de la collecte de données réalisée par les riverains et reconnu l'APESC comme "une force utile", exprimant sa volonté de renforcer les échanges.

L'événement a bénéficié d'une belle couverture médiatique avec une page entière dans « Toutes les Nouvelles » et des interviews réalisées par TV78.

Article des Nouvelles *: https://www.apesc-chevreuse.org/*
TV78 *: https://drive.google.com/file/d/1iQ4FO0PU_FjlcaGuj-iCpRLxEP6fATrA/view?usp=sharing*

Et maintenant ? Le Comité de Suivi des GRI, clé de voûte de notre action

Comme le souligne notre président, Jacques EMPINET, cette conférence de presse marque la fin d'une phase et le début d'une autre : nous passons de la collecte d'informations au suivi des réalisations des travaux de remise en état et des aménagements.

Le 8 octobre dernier, le Conseil d'Administration de l'APESC a réuni l'ensemble des responsables des GRI pour définir les modalités de cette nouvelle étape. Il a été décidé de créer un « Comité de Suivi des GRI», véritable "guichet unique" qui constituera l'organe de pilotage de l'action inondations.

Les missions du Comité de Suivi des GRI

Le Comité de Suivi a pour rôle de :

- Recevoir et transmettre les informations entre habitants, GRI et institutions.
- Reprendre et prioriser les propositions des GRI (maintenance, aménagements) selon l'ampleur des travaux et les besoins de financement.
- Veiller à la mise en œuvre des engagements pris, notamment par les maires interviewés dans le Livre Blanc.
- Maintenir un dialogue structuré et régulier (tous les 6 mois par exemple) avec les décideurs.

Pour assurer un suivi efficace, des fiches de suivi sont créées par chaque GRI. Ces documents permettront de lister, hiérarchiser et planifier les actions, en confrontant constats des riverains et propositions des élus, avec des échéances précises.

Les premiers résultats concrets seront publiés dans la prochaine Lettre Info APESC.

Restons mobilisés !

Le Livre Blanc Inondations a démontré notre capacité collective à mener à bien un projet d'envergure et à transformer une épreuve vécue en action constructive. Grâce à l'engagement de tous les bénévoles, membres des GRI, élus et partenaires institutionnels, nous avons jeté les bases d'une action citoyenne pour mieux prévenir les risques d'inondations dans notre vallée.

Restons mobilisés, confiants et vigilants pour la suite de cette belle aventure collective !

Pour télécharger le Livre Blanc Inondations : https://www.apesc-chevreuse.org

Conférence de presse du 25 septembre 2025 : publication officielle du Livre Blanc Inondations

Biodiversité : l'APESC est partie prenante du CPN

L'APESC a pour mission de sensibiliser à la protection de la biodiversité en développant l'intérêt pour la protection de la nature, et en encourageant les comportements écoresponsables. C'est pourquoi, en association avec le Club de Protection de la Nature (CPN) de Chevreuse, nous proposons tout au long de l'année des animations en lien avec la nature.

Retour sur la sortie du Dimanche 5 Octobre 2025 avec comme thème « Les arbres dans l'écosystème forestier »

La dernière sortie, organisée en partenariat avec l'accueil jeunes municipal, le Nexus, était une visite en forêt de Méridon pour en apprendre plus sur « Les arbres dans l'écosystème forestier ». Animée par la guide Catherine LAUNAY-MARTINEZ de l'association NATURE ÉMERVEILLE, cette sortie nous a fait découvrir les galles, ces protubérances végétales causées le plus souvent par des insectes avec ce lien étroit entre une espèce d'insecte et une espèce d'arbre, nous a parlé du cycle de vie des arbres, de la chute des feuilles, de l'interaction essentielle entre champignons et arbres…

La prochaine animation à ne pas manquer : la Fresque de la Biodiversité, le Dimanche 15 Février 2026.

La prochaine animation est un atelier : la fresque de la biodiversité. Venez découvrir, au travers de cet atelier ludique et collaboratif, ce qu'est la biodiversité, ce qu'elle permet, ce qui la dégrade, pour élaborer un plan d'action en réfléchissant de manière collaborative aux solutions pour agir face à l'érosion de la biodiversité. Cet atelier sera animé par une animatrice experte, formée à la fresque de la biodiversité. Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 15 février 2026 de 15h à 17h à la Maison des associations Claude Génot de Chevreuse.**

Les prochaines animations proposées pour 2026

Deux autres animations suivront, à réserver dans vos agendas :

- **Découverte de la vie nocturne, chouettes et chauves-souris, avec la guide Catherine LAUNAY-MARTINEZ de l'association NATURE ÉMERVEILLE,**
  Vendredi 10 avril de 19h30 à 22h20 | Rendez-vous à la Maison des associations Claude Génot de Chevreuse.
- **Sciences participatives : comptage des oiseaux pour le recensement national de la LPO, avec un expert de la Ligue de Protection des Oiseaux,**
  Samedi 30 mai de 15h à 16h30 | Rendez-vous à la Maison des associations de Chevreuse.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale de suivi des populations aviaires organisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Lors de cette réunion, animée par un expert de la LPO, vous découvrirez :

- Comment participer au recensement des oiseaux depuis votre jardin.
- Les étapes pour transmettre vos informations sur la plateforme nationale « oiseauxdesjardins.fr ».
- L'importance de ces données pour le suivi des populations aviaires par le Muséum d'Histoire Naturelle.

À cette occasion, le CPN de Chevreuse distribuera aux personnes inscrites et ayant suivi l'après-midi un nichoir financé par la CCHVC permettant d'accueillir les oiseaux au jardin, véritables ouvriers de la régulation de l'écosystème.

Retrouvons-nous autour de la protection de la nature pour un moment convivial et enrichissant.

DERNIERE MINUTE !

Réuni le 16 décembre au Perray-en-Yvelines, le Conseil Syndical du PNR a **adopté sa nouvelle charte par un vote à l'unanimité**. La nouvelle charte couvrira la période 2026 – 2041. Le parcours n'est pas terminé pour autant : le texte va devoir recevoir la validation du Conseil Régional, de la Préfecture de Région ainsi que de la CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature).

Soutenez et rejoignez l'APESC

Si vous n'êtes pas encore adhérent, rejoignez-nous !

Nous serions ravis de vous accueillir et de partager avec vous nos projets et initiatives.

Pour toute information et contact avec l'APESC :

- https://www.apesc-chevreuse.org
- apesc.chevreuse@gmail.com